

AUTORISATION D'EFFECTUER LES TRAVAUX AFFECTANT LA VOIRIE INTEGRÉE REVÊTUE PRESCRIPTIONS À RESPECTER

Demandeur : LES FILMS PELLEAS

Adresse travaux : Parking Rue de l'Eglise face au garage Renault - VERN D'ANJOU - 49220 ERDRE EN ANJOU

Date travaux : 04/02/2026 au 17/03/2026

Objet : Demande d'occupation du parking rue de l'Eglise

Madame, Monsieur,

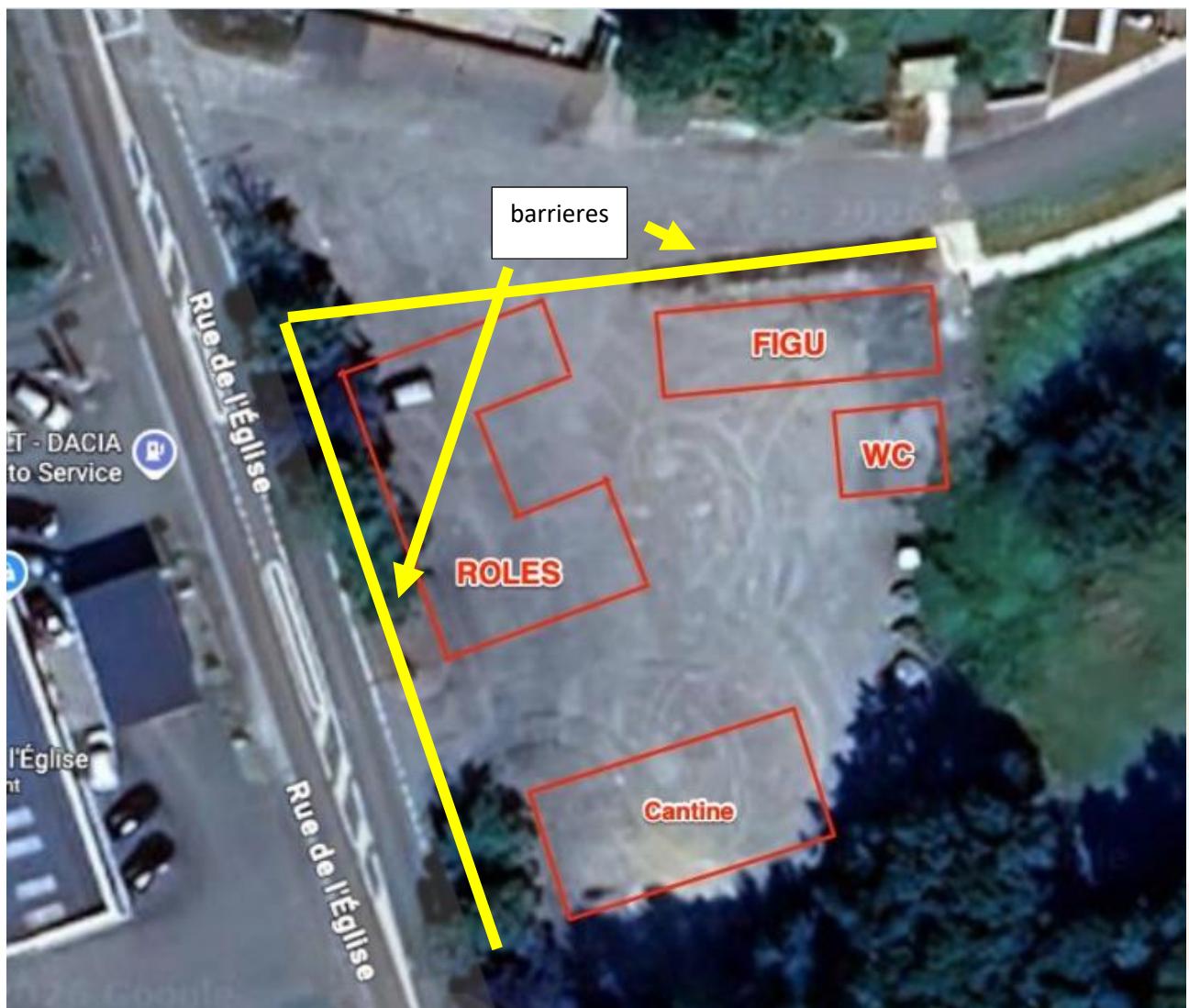
Pour faire suite à votre demande citée en objet, nous émettons un avis favorable sous réserves :

- Une signalisation temporaire devra être mise en place pour éviter tout incident. Les piétons devront changer de trottoir afin qu'ils n'entrent pas dans la zone du chantier. Merci de bien vouloir vous conformer au guide SETRA ci-joint.
- **Afin d'éviter tout incident et/ou accident, la zone d'emplacement des modules devra être clôturée par un barrièrage.**
- **Le Point d'Apport Volontaire sera inaccessible, et sera reporté sur les autres points de la commune, pour éviter tout accident, 3RD Anjou devra en être informé.**
- Toute dégradation de l'emplacement sera prise en charge et remise en état par vos soins.
- Un arrêté d'autorisation de voirie pourra être délivré par la commune du Lion d'Angers.
- Veuillez respecter le cahier des prescriptions techniques de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou en pièce jointe, les règles de sécurité et de signalisation en vigueur.

Le Vice-Président,
Jean-Pierre BRU



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
Place Charles de Gaulle | 49220 LE LION D'ANGERS
tél. 02 41 95 31 74
contact@valleesduhautanjou.fr
www.valleesduhautanjou.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

2 rue du Courgeon | 49220 LE LION D'ANGERS
tél. 02 41 95 31 74 fax. 02 41 95 17 87
contact@valleesduhautanjou.fr
www.valleesduhautanjou.fr

Toute correspondance doit être adressée de manière impersonnelle à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.